

DATE DE PUBLICATION : 15 novembre 2024

## DELEGATION DE SIGNATURE

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau à Madame Simone KAMYCKI, Directrice Régionale des Pays-de-la-Loire, le 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

Vu la délégation de signature donnée par Madame Simone KAMYCKI, Directrice Régionale des Pays-de-la-Loire, à Madame Flavienne CHADELAUD, Directrice Départementale du Maine-et-Loire, le 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Flavienne CHADELAUD, Directrice Départementale du Maine-et-Loire, délégation est donnée à

- Monsieur ARNAUD GUERIN,

à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité de l'antenne de proximité de Cholet.

Monsieur Arnaud GUERIN reçoit notamment délégation (i) à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence du centre de traitement d'Angers selon la grille de délégation de cotation en vigueur et plus particulièrement de l'arrondissement de Cholet, et (ii) à gérer la sûreté et le bâtiment dans lequel est installée l'antenne.

Fait à Angers, le 29 juillet 2024

Flavienne CHADELAUD

